

## Recouvrement des factures par LSV+

Le prélèvement automatique, c'est pratique et cela simplifie vos paiements de fin de mois.

Vous aussi, vous souhaitez que vos factures soient directement débitées de votre compte ?

VO Energies vous offre cette possibilité. Il vous suffit de compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner à votre banque.

## Autorisation de débit

Avec possibilité de contestation

LSV + Ident. :       VOE1W

Bénéficiaire :       VO Energies Commerce SA  
Grand-Rue 1  
1337 Vallorbe

Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les factures émises par le bénéficiaire ci-dessus.

Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'y a pour ma banque aucune obligation de débit.

Le montant débité me sera remboursé si je renvoie l'avis de débit, signé, à ma banque dans les 30 jours.

Lieu et date .....

## Que se passe-t-il ensuite ?

- vous recevez vos factures comme d'habitude,
- à la date d'échéance, le montant est débité de votre compte bancaire,
- vous disposez de 30 jours pour contester le montant prélevé et vous faire rembourser très facilement.

N° d'abonnement .....  
(sur votre facture)

N° de client .....  
(sur votre facture)

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

NPA, Localité .....

Compte bancaire N° .....

Clearing N° .....

IBAN .....

Lieu, date : .....

Titulaire du compte .....

Banque .....

Localité .....

Signature .....

## Confirmation à remplir par la banque

Clearing N° .....

IBAN .....

Date .....

Timbre et visa de la banque .....